

SAVE THE EVENT !



Organisé par
l'Association Française des Vétérinaires
pour Animaux de Compagnie (AFVAC)

Avec le soutien
du Syndicat de l'Industrie de la Santé animale (SIMV)
et de la Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens,
Chats, Oiseaux et autres Animaux Familiers (FACCO)



La 3^e édition des Prix de l'Innovation Vétérinaire se tiendra à **Bordeaux**, du **10 au 12 décembre 2020**, à l'occasion du congrès national annuel de l'AFVAC.

OBJECTIF

L'objectif de ces prix est de valoriser les entreprises créatrices d'innovations dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux de compagnie et de promouvoir ces initiatives innovantes auprès des praticiens vétérinaires.

Les Prix de l'Innovation Vétérinaire sont décernés par les vétérinaires eux-mêmes, utilisateurs et prescripteurs de ces innovations.

QUATRE CATÉGORIES DE PRIX POUR CETTE 3^e ÉDITION !

MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Seuls les médicaments vétérinaires avec une AMM valable en France peuvent concourir dans cette catégorie.

ALIMENTS

Cette catégorie comprend les aliments, aliments complets, aliments complémentaires, aliments diététiques.

VÉTÉRINAIRE AUGMENTÉ

Cette catégorie inclut les outils et les services connectés ouvrant de nouvelles possibilités ou facilitant aussi bien la pratique vétérinaire, la bonne observance, les relations vétérinaire-animal-proprétaire et le développement durable.

MATÉRIELS ET DISPOSITIFS

Cette catégorie inclut les matériels et les dispositifs médicaux à visée chirurgicale, thérapeutique, ou diagnostique.

Un autre prix intitulé Grand Prix de l'Innovation Vétérinaire récompensera le lauréat le plus innovant de ces quatre catégories.

Pour concourir, l'innovation doit avoir été mise ou prévue d'être mise sur le marché français entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2020. Il n'est pas possible de concourir deux fois de suite avec le même dossier et de présenter le même sujet d'innovation dans des catégories différentes.

Le dossier de candidature contenant les modalités du concours vous sera adressé courant du mois de mai et sera également accessible sur le site innovationveterinaire.com.

Vous pouvez noter dès à présent les dates limites pour déposer les dossiers :
au plus tard le **25 septembre 2020** pour la catégorie Médicament vétérinaire
et le **9 octobre 2020** pour les autres catégories.

Vous avez déjà l'intention de concourir ? Contactez-nous à l'adresse : prixinnovation@afvac.com !

innovationveterinaire.com • prixinnovation@afvac.com
AFVAC, 40 Rue de Berri - 75008 Paris • Tél : 01 53 83 91 60